

États Financiers

Déposés le 1^{er} décembre 2020

Année financière
Pour la période du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020
Rapport sommaire

TRAFICS 2019-2020

RAPPORT FINANCIER DES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES ET DES COMMISSIONS SCOLAIRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

Rapport de la direction

Les états financiers de la Commission scolaire Western Québec pour l'exercice clos le 30 juin 2020 portant la signature électronique 2213748233, ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport financier concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne, conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La direction de la Commission scolaire reconnaît qu'elle est responsable de gérer les affaires de la Commission scolaire conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le Conseil des commissaires s'acquiesce des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification.

Samson et Associés, auditeurs indépendants nommés par la direction, ont procédé à l'audit des états financiers de la Commission scolaire Western Québec, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et le rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Samson et Associés peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Directrice générale ou directeur général



Directrice ou directeur des ressources financières

Lieu : Gatineau, Québec

Date : Le 1^{er} décembre 2020

**COMMISSION SCOLAIRE
WESTERN QUÉBEC
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT ET
ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2020**

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2020

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-5
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	6
ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ	7
ÉTAT DES RÉSULTATS	8
ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE	9
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	10
DÉTAIL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11
DÉTAIL DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉ	12-13
NOTES COMPLÉMENTAIRES	14-29

TRAFICS 2019-2020

RAPPORT FINANCIER DES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES ET DES COMMISSIONS SCOLAIRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

Rapport de l'auditeur indépendant

Au Ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur

Commission scolaire Western Québec

Rapport de l'auditeur indépendant

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints commission scolaire Western Québec (ci-après « la Commission scolaire ») portant la signature électronique 2213748233, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2020, l'état des résultats, l'état de l'excédent accumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, les renseignements complémentaires aux états financiers inscrits aux pages 7 à 275, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes et les renseignements complémentaires.

À notre avis, les états financiers ci-joints portant la signature électronique 2213748233 donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission scolaire au 30 juin 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Commission scolaire conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière commission scolaire Western Québec.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne (du Centre de services scolaire ou de la Commission scolaire),
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Commission scolaire à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Commission scolaire à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

SAMSON & ASSOCIÉS

A handwritten signature in black ink that reads "Mathieu Farley". The signature is written in a cursive, flowing style.

Mathieu Farley, CPA auditeur, CA

Gatineau, le 1^{er} décembre 2020

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 30 JUIN 2020

	2020	2019
	\$	\$
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	7,025,228	1,301,273
Placements temporaires	647,673	647,673
Subventions de fonctionnement à recevoir	12,833,196	13,193,707
Subventions de financement à recevoir	5,639,868	5,953,939
Taxes scolaires à recevoir	3,373,599	3,378,637
Débiteurs	1,198,116	1,296,480
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	30,717,679	25,771,708
PASSIFS		
Emprunts temporaires	14,550,000	12,000,000
Créditeurs et charges courues	11,676,563	9,508,993
Revenus reportés et perçus d'avance	4,769,189	4,633,982
Provisions pour avantages sociaux futurs	5,360,604	5,545,859
Dettes à long terme à la charge de la commission scolaire	0	0
Emprunts à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	83,483,548	78,243,434
Autres passifs	1,116,903	949,850
TOTAL DES PASSIFS	120,956,806	110,882,117
DETTE NETTE	(90,239,127)	(85,110,409)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles	107,292,166	101,483,387
Stocks de fournitures	7,608	15,819
Charges payées d'avance	173,413	100,873
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	107,473,187	101,600,079
SURPLUS ACCUMULÉ		
SURPLUS ACCUMULÉ	17,234,060	16,489,670

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020

	2020	2019
	\$	\$
Surplus accumulé au début	16,489,670	16,890,546
Excédent de l'exercice	744,390	(400,876)
Surplus accumulé à la fin de l'exercice	17,234,060	16,489,670

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020

	Budget 2020	Résultats réels	
		2020	2019
	\$	\$	\$
REVENUS			
Subventions de fonctionnement du MEES	78,044,158	80,232,350	74,386,302
Autres subventions et contributions	598,416	561,191	478,815
Taxes scolaires	20,576,210	20,552,149	21,732,843
Droits de scolarité et frais de scolarisation	75,525	222,863	259,184
Ventes de biens et services	3,237,840	2,450,657	3,278,437
Revenus divers	1,236,500	997,017	1,708,937
Amortissement des contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	180,000	172,891	214,748
REVENUS TOTAUX	103,948,649	105,189,118	102,059,266
CHARGES			
Activités d'enseignement et formation	46,722,881	49,438,058	48,189,392
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	26,341,058	23,671,534	21,685,881
Services d'appoint	11,949,861	10,526,107	11,619,830
Activités administratives	4,708,139	4,974,514	4,861,562
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	12,048,121	12,170,021	12,280,334
Activités connexes	3,283,645	3,849,750	3,541,385
Charges - variation de la provision pour avantages sociaux	101,000	(185,255)	281,758
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	0	0	0
CHARGES TOTALES	105,154,705	104,444,728	102,460,142
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	(1,206,056)	744,390	(400,876)

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020

	2020	2019
	\$	\$
DETTE NETTE AU DÉBUT	(85,110,409)	(75,384,122)
Excédent de l'exercice	744,390	(400,876)
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(10,852,864)	(14,214,820)
Amortissement des immobilisations corporelles plus net sur disposition	5,044,085	4,854,279
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	0	0
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	(5,808,779)	(9,360,541)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	0	0
Variation due aux stocks et aux charges payées d'avance	(64,329)	35,130
AUGMENTATION DE LA DETTE NETTE	(5,128,718)	(9,726,287)
DETTE NETTE A LA FIN DE L'EXERCICE	(90,239,127)	(85,110,409)

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020

	2020	2019
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent de l'exercice	744,390	(400,876)
Éléments n'affectant pas les liquidités		
Créances douteuses	77,008	292,093
Variation des provisions pour avantages sociaux futurs	(185,255)	281,758
Variation des stocks et charges payées d'avance	(64,329)	35,130
Amortissement des contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	(172,891)	(214,748)
Amortissement des frais reportés liés aux dettes	51,798	53,299
Amortissement des immobilisations corporelles	5,044,085	4,854,279
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	0	0
Variation des actifs financiers et passifs reliés au fonctionnement	2,016,697	221,056
LIQUIDITÉS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	7,511,503	5,121,991
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATION		
Sorties de fonds pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	(10,852,864)	14,214,820
Produits de disposition d'immobilisations corporelles	0	0
LIQUIDITÉS UTILISÉES POUR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATION	(10,852,864)	14,214,820
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement des dettes à la charge de la c.s.	0	0
Produits provenant de l'émission de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	11,516,315	7,584,457
Remboursement de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	(5,001,000)	(5,124,701)
Variation des emprunts temporaires non reliés aux immobilisations corporelles	2,550,000	7,000,000
LIQUIDITÉS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	9,065,315	9,459,756
AUGMENTATION DES LIQUIDITÉS	5,723,954	366,926
LIQUIDITÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1,948,946	1,582,020
LIQUIDITÉS À LA FIN DE L'EXERCICE	7,672,900	1,948,946

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2020

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2019										2020												
	Coût					Amortissement cumulé					Valeur nette					Valeur nette							
	Solde au début	Acquisitions	Dispositions	Solde à la fin	Solde au début	Amortissement de l'exercice	Dispositions	Solde à la fin	Solde à la fin	Solde à la fin	Valeur nette	Valeur nette	Solde à la fin	Valeur nette	Valeur nette								
Terrains	\$ 2,717,972	0	0	\$ 2,717,972	0	0	\$ 0	0	\$ 0	0	0	\$ 2,717,972	0	0	\$ 2,717,972	0	0	\$ 2,717,972	0	0	\$ 2,717,972		
Aménagements																							
Aménagements de terrain (10 ans)	477,513	0	0	477,513	337,767	31,252	0	369,019	0	369,019	0	108,494	0	369,019	0	369,019	0	108,494	0	369,019	0	139,748	
Aménagements de terrain (20 ans)	4,873,819	126,070	0	4,999,889	1,333,778	227,724	0	1,561,503	0	1,561,503	0	3,438,387	0	1,561,503	0	3,438,387	0	3,438,387	0	1,561,503	0	3,540,042	
Bâtiments																							
Bâtiments acquis avant le 1er juillet 2008 (35 ans)	76,767,515	0	0	76,767,515	54,368,194	1,288,387	0	55,656,591	0	55,656,591	0	21,110,924	0	55,656,591	0	21,110,924	0	55,656,591	0	55,656,591	0	22,399,321	
Bâtiments (20 ans)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Bâtiments (40 ans)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Bâtiments (50 ans)	33,934,322	3,105,499	0	37,039,822	4,349,424	554,802	0	4,904,226	0	4,904,226	0	32,135,594	0	4,904,226	0	32,135,594	0	4,904,226	0	4,904,226	0	29,584,898	
Améliorations locales	22,730	0	0	22,730	22,730	0	0	22,730	0	22,730	0	0	0	22,730	0	0	0	22,730	0	22,730	0	0	
Améliorations et transformations majeures																							
Améliorations et transformations majeures (25 ans)	14,803,091	658,534	0	15,461,624	3,144,610	590,102	0	3,734,712	0	3,734,712	0	11,726,912	0	3,734,712	0	11,726,912	0	3,734,712	0	3,734,712	0	11,658,481	
Améliorations et transformations majeures (30 ans)	17,386,185	3,537,381	0	20,923,566	2,998,114	551,895	0	3,150,009	0	3,150,009	0	17,773,557	0	3,150,009	0	17,773,557	0	3,150,009	0	3,150,009	0	14,788,070	
Améliorations et transformations majeures (40 ans)	13,305,905	1,691,138	0	14,997,043	1,625,961	308,563	0	1,934,524	0	1,934,524	0	13,062,519	0	1,934,524	0	13,062,519	0	1,934,524	0	1,934,524	0	11,679,944	
Mobilier et équipements																							
Mobilier et équipement de bureau	1,390,676	290,889	0	1,681,565	797,843	231,073	0	1,028,916	0	1,028,916	0	652,649	0	1,028,916	0	652,649	0	1,028,916	0	1,028,916	0	592,833	
Autres équipements	777,192	189,153	0	966,345	267,282	56,334	0	323,616	0	323,616	0	642,729	0	323,616	0	642,729	0	323,616	0	323,616	0	509,911	
Équipement informatique	2,430,004	728,598	0	3,158,602	1,470,157	544,521	0	1,827,627	187,052	1,827,627	187,052	1,330,975	0	1,827,627	0	1,330,975	0	1,827,627	0	1,827,627	0	969,847	
Équipement de communications multimédia	1,542,668	372,468	0	1,915,136	858,781	271,332	0	1,317,165	-187,052	1,317,165	-187,052	597,971	0	1,317,165	0	597,971	0	1,317,165	0	1,317,165	0	683,887	
Matériel roulant	233,155	0	0	233,155	162,733	35,687	0	198,421	0	198,421	0	34,735	0	198,421	0	34,735	0	198,421	0	198,421	0	70,422	
Documents de bibliothèque	879,297	106,385	0	985,681	421,596	79,457	0	501,053	0	501,053	0	484,628	0	501,053	0	484,628	0	501,053	0	501,053	0	457,700	
Manuels scolaires (achats initiaux)	197,954	6,713	0	204,667	58,111	45,584	0	103,694	0	103,694	0	100,972	0	103,694	0	100,972	0	103,694	0	103,694	0	139,843	
Équipements spécialisés reliés à l'éducation																							
Équipement spécialisé (10 ans)	489,715	40,037	0	529,752	251,825	36,170	0	287,996	0	287,996	0	211,756	0	287,996	0	211,756	0	287,996	0	287,996	0	207,890	
Équipement spécialisé (20 ans)	839,444	0	0	839,444	381,163	42,984	0	424,147	0	424,147	0	415,297	0	424,147	0	415,297	0	424,147	0	424,147	0	458,281	
Développement informatique	84,864	0	0	84,864	94,895	0	0	94,895	0	94,895	0	-31	0	94,895	0	-31	0	94,895	0	94,895	0	-31	
Réseaux de télécommunications	2,963,710	0	0	2,963,710	2,069,379	148,206	0	2,217,585	0	2,217,585	0	746,125	0	2,217,585	0	746,125	0	2,217,585	0	2,217,585	0	894,331	
	176,087,731	10,852,864	0	186,950,594	74,614,344	5,044,085	0	79,858,429	0	79,858,429	0	107,282,166	0	79,858,429	0	107,282,166	0	79,858,429	0	79,858,429	0	101,483,387	

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUEBEC
DÉTAIL DES CHARGES PAR ACTIVITÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020

	SALAIRES	CHARGES SOCIALES	FRAIS DE DÉPLACEMENT	FOURNITURES ET MATÉRIEL	HONORAIRES ET CONTRATS	ÉQUIPEMENTS ET INVESTISSEMENTS	AUTRES CHARGES	TOTAL DES CHARGES 2020	TOTAL DES CHARGES 2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT									
ET DE FORMATION									
Éducation préscolaire	3 060 109	347 999		157 726	53	0	0	3 565 887	3 048 263
Enseignement primaire	18 197 450	2 113 775	2 665	245 348	4 961	0	0	20 564 199	20 906 858
Enseignement secondaire général	15 284 031	1 712 921		403 550	12 063	0	0	17 412 565	16 329 536
Formation professionnelle	1 405 108	170 982	9 378	143 804	79 189	58 486	9 072	1 876 019	1 998 528
Enseignement paraculter	4 101 690	458 968	2 587	41 870	45 306	0	0	4 649 521	4 575 021
Formation générale des adultes	1 172 757	140 883	942	53 351	2 099	0	35	1 369 868	1 331 185
	43 221 145	4 944 429	15 571	1 045 649	143 672	58 486	9 107	49 438 058	48 189 391
ACTIVITÉS DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT ET À LA FORMATION									
Gestion des écoles et des centres	5 328 208	658 593	48 093	281 511	414 007	0	0	6 730 512	6 511 577
Moyens d'enseignement	1 269 360	161 550	55 303	59 500	435 502	28 578	0	2 009 993	1 965 224
Services complémentaires	7 851 260	1 078 767	31 936	119 424	211 270	0	0	9 292 657	7 691 523
Services pédagogiques et de formation d'appoint	2 262 804	292 228	64 713	74 188	203 975	0	1 300	2 899 208	2 203 725
Animation et développement pédagogique	1 363 473	148 715	32 877	7 403	327	0	0	1 552 795	1 449 277
Perfectionnement - personnel enseignant et autre personnel de soutien à l'enseignement	268 334	31 294	178 828	20 544	97 420	0	0	596 420	709 330
Activités sportives, culturelles et sociales	5 760	666	5 091	148 068	251 355	109	178 901	589 949	1 155 224
	18 349 199	2 371 813	417 040	710 738	1 613 856	28 687	180 201	23 671 534	21 685 880
SERVICES D'APPOINT									
Services alimentaires ou hébergement	0	0	0	0	0	0	0	0	2 250
Transport scolaire	0	0	0	0	6 894 689	0	725 717	7 620 406	8 706 365
Service de garde	2 397 285	336 291	2 579	97 451	72 094	0	0	2 905 700	2 911 215
	2 397 285	336 291	2 579	97 451	6 966 783	0	725 717	10 526 107	11 619 830
ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES									
Conseil des commissaires et comités	141 618	7 654	9 054	1 213	29 683	0	0	189 221	183 663
Gestion	2 918 149	358 395	34 217	103 595	495 961	0	39 109	3 949 427	3 704 676
Services et frais corporatifs	278 575	34 721	7 198	54 976	419 117	0	0	794 587	913 709
Perfectionnement	0	0	7 135	688	33 455	0	0	41 278	59 515
	3 338 342	400 770	57 604	160 473	978 216	0	39 109	4 974 514	4 861 563
SOLDES À REPORTER	67 305 970	8 053 303	492 785	2 014 310	9 702 528	87 173	954 133	88 610 213	68 356 664

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUEBEC
DETAIL DES CHARGES PAR ACTIVITE
EXERCICE TERMINE LE 30 JUIN 2020

	SALAIRES	CHARGES SOCIALES	FRAIS DE DEPLACEMENT	FOURNITURES ET MATERIEL	HONORAIRES ET CONTRATS	EQUIPEMENTS ET INVESTISSEMENTS	AUTRES CHARGES	TOTAL DES CHARGES 2020	TOTAL DES CHARGES 2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE REPORTE	67 305 970	8 053 303	492 795	2 014 310	9 702 528	87 173	954 133	88 610 213	86 356 664
ACTIVITES RELATIVES AUX BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES									
Entretien des biens meubles	0	0	0	21,569	59,957	1,529,138	0	1 610 665	1 563 255
Conservation des immeubles	510 902	65 452	40 790	248 756	1 074 851	3 552 735	0	5 493 486	5 588 640
Entretien ménager	1 920 891	267 972	1 415	175 517	849 539	0	0	3 215 334	3 051 726
Consommation énergétique	0	0	0	1 569 189	8505	0	0	1 577 695	1 721 743
Location d'immeubles	0	0	0	0	124 993	0	0	124 993	207 644
Protection et sécurité	0	0	0	68 536	55 562	0	0	124 098	76 788
Améliorations, transformations et rénovations majeures	0	0	0	0	23,750	0	0	23 750	70 538
Systèmes d'information et de télécommunications	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	2 431 793	333 425	42 205	2 083 568	2 197 157	5 081 873	0	12 170 021	12 280 334
ACTIVITES CONNEXES									
Financement	0	0	0	0	0	0	2 600 165	2 600 165	2 466 692
Projets spéciaux	116 318	14 472	25 991	5 056	71 153	0	96008,28	328 999	92 812
Rétroactivité	99 027	7 794	0	0	0	0	0	106 821	31 251
Droits de scolarité et ententes	0	0	0	0	0	0	630 118	630 118	607 575
Provisions - mauvaises créances	0	0	0	0	0	0	77 008	77 008	292,093
Prêt de services	85 266	8 763	0	0	0	0	0	94 028	0
Activités extrascolaires	0	0	0	0	0	0	12,609	12 609	50 962
	300 611	31 029	25 991	5 056	71 153	0	3 415 909	3 849 750	3 541 365
AUTRES ÉLÉMENTS									
Charges - variation de la provision pour avantages sociaux			0	0	0	0	(185 255)	(185 255)	281 758
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAUX	70 038 374	8 417 757	560 991	4 102 934	11 970 838	5 169 046	4 184 788	104 444 728	102 460 140

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2020

Notes complémentaires aux états financiers

1. STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Commission scolaire Western Québec est constituée en vertu du décret 1014-97 du 13 août 1997. La Commission scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la *Loi sur l'instruction publique* et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec.

La Commission scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer dans la mesure prévue par la *Loi sur l'instruction publique* au développement social, culturel et économique de sa région.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers sont établis selon le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de la Commission scolaire Western Québec par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de l'exercice visé par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations, les frais courus à payer, la provision pour mauvaise créance, la provision pour avantages sociaux futurs, la provision pour le régime rétrospectif de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et le passif au titre des sites contaminés. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2020

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse, des découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible et des placements dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition et des placements rachetables ou facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Ces placements sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de marché.

Débiteurs

Les *débiteurs* sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de la période de cette provision est constatée aux résultats du poste « Activités connexes ».

Stock destinés à la vente

Les stocks destinés à la vente sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Placements de portefeuille et prêts

Les placements de portefeuille sont comptabilisés au coût. Ultérieurement, la Commission scolaire évalue si le placement visé a subi une moins-value durable et vient ainsi réduire la valeur comptable du placement au moyen d'une provision pour dévaluation dans ses résultats. Cette provision pour moins-value ne peut être réduite si la valeur du placement remonte.

Les prêts sont initialement comptabilisés au coût dans l'état de la situation financière. Ultérieurement, lorsque des faits ou circonstances laissent présager une perte, une provision pour moins-value est établie. Ces provisions servent à montrer les prêts au moindre coût et de la valeur de recouvrement nette. La variation de cette provision est constatée au poste de résultats « Activités connexes ». La provision pour moins-value est déterminée à l'aide des meilleures estimations possibles, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes circonstances connues à la date de la préparation des états financiers. Lorsqu'un prêt a été radié en totalité ou en partie, cette radiation ne peut être reprise ultérieurement.

Fonds d'amortissement afférent aux dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention

Le Fonds d'amortissement afférent aux dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention est comptabilisé au montant versé pour la période par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pour atteindre le montant de capital à payer à l'échéance.

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2020

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Passifs

Régime d'avantages complémentaires à la retraite

Les membres du personnel de la Commission scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des enseignants (RRE) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes inter-employeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de la période de la Commission scolaire envers ces régimes gouvernementaux de même que les prestations sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées aux états financiers.

Provision pour avantages sociaux

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant ainsi que les obligations à court terme découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, de l'assurance-traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) gagnés par les employés de la Commission scolaire sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de la période de la provision est constatée aux résultats au poste « Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux ».

Dettes à long terme

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajustées de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus dans le solde des dettes à long terme.

Passif au titre des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de sites contaminés sous la responsabilité de la Commission scolaire, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif au titre des sites contaminés lorsque les critères suivants sont rencontrés :

- La contamination dépasse la norme environnementale ;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés ;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2020

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Le passif au titre des sites contaminés comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des sites contaminés. La Commission scolaire a utilisé différentes méthodes pour estimer les coûts de réhabilitation et de gestion dont des études de caractérisation ou des analyses comparatives. Pour chaque site contaminé, le coût estimé a été majoré pour tenir compte du degré de précision associé à la méthode employée. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

La Commission scolaire Western Québec n'a aucun passif relié aux sites contaminés.

Actifs non financiers

De par leur nature, les actifs non financiers de la Commission scolaire sont normalement employés pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés dans les états financiers de la Commission scolaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de la période et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile, comme suit :

Aménagements de terrain	10 ou 20 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments	15 à 50 ans
Améliorations locatives	durée du bail
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipements spécialisés reliés à l'éducation	10 ou 20 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels scolaires - achats initiaux	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Développement informatique	5 ans
Réseau de télécommunication	20 ans

Leur coût inclut les frais financiers capitalisés pendant la période de construction, de développement ou de mise en valeur.

Le coût des immobilisations corporelles détenues en vertu d'un contrat de location-acquisition est égal à la valeur actualisée des paiements minimums exigibles au titre de la location, sans excéder la juste valeur de l'actif loué.

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2020

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les œuvres d'art et les trésors historiques sont constitués principalement de peintures, de sculptures, de dessins et d'installations et leur coût est imputé aux charges de la période au cours de laquelle ils sont acquis.

Les œuvres d'art qui sont acquises en vertu de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics* sont capitalisées.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie au passif des contributions reportées, à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée dans les revenus de la période d'acquisition. Les contributions reportées sont virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Commission scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges au poste des résultats « Activités relatives aux biens meubles et immeubles ». Aucune reprise de valeur n'est constatée.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours du ou des prochains exercices. Ces stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

Charges payées d'avance

Les *charges payées d'avance* représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont la Commission scolaire bénéficiera au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Commission scolaire bénéficie des services acquis.

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2020

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel les opérations ou les faits dont ils découlent. Les revenus qu'il serait trop difficile de mesurer avant leur encaissement sont comptabilisés au moment de la réception des fonds. Les sommes reçues ou à recevoir concernant des revenus qui seront gagnés dans un année ultérieure sont reportées et présentées à titre de revenus reportés.

Plus spécifiquement :

Subventions et contributions reportées

Les subventions du MEES sont constatées dans la période où la Commission scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires pour l'année scolaire. À l'exception des allocations consenties aux fins de perfectionnement et visant à rencontrer les dispositions des conventions collectives et de certaines allocations pour lesquelles le MEES a autorisé le report, les revenus de subvention versés par le MEES, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transfert sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que la Commission scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est. Elles sont présentées au poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est constaté aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles ».

Les autres contributions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transfert sont reportées dans le poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et constatées à titre de revenus au poste « Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » dans la période au cours de laquelle les ressources sont utilisées aux fins prescrites.

Taxe scolaire

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés sur la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1^{er} juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application de l'étalement, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1^{er} janvier. Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans la période au cours de laquelle les sommes sont encaissées.

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2020

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Ventes de biens et services et revenus divers

Les revenus provenant de la vente de biens et de services et revenus divers sont constatés dans la période au cours de laquelle ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu. Les charges comprennent le coût des biens consommés dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités et des services obtenus au cours de la période, ainsi que les pertes réalisées. Les montants comprennent aussi l'amortissement du coût des immobilisations pour l'exercice.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle partagé.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. PLACEMENTS TEMPORAIRES

Les placements temporaires portent intérêts au taux de 2.15 %.

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2020

4. SUBVENTIONS À RECEVOIR

Subvention de fonctionnement à recevoir

Le détail des différentes subventions de fonctionnement à recevoir est présenté à la page 21 du rapport financier MEES. Les subventions de cette catégorie provenant du gouvernement du Québec et sont détaillées dans cette page. Pour les subventions provenant du gouvernement du Canada, elles sont présentées dans le compte « Autres subventions ».

	2020	2019
	\$	\$
Formation générale, formation professionnelle et péréquation Service de la dette et Transport scolaire – MEES	9 537 166	9 830 256
Provisions subvention MEES	3 290 433	3 352 160
Autre recevoir provincial	5 597	11 291
	12 833 196	13 193 707

Subventions à recevoir affectées aux immobilisations corporelles

Le détail des différentes subventions à recevoir affectées aux immobilisations corporelles est présenté à la page 21 et 22 du rapport financier.

	2020	2019
	\$	\$
Subvention – Financement (Immobilisations)	5 639 868	5 953 939
Autre recevoir provincial	0	0
	5 639 868	5 953 939

Autres Débiteurs

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2020

	2020	2019
	\$	\$
Taxes scolaires	3 373 599	3 378 637
Autres biens et services	1 198 116	1 296 480
	3 492 715	4 675 117

5. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE ET PRÊTS

Placements de portefeuilles	2020	2019
-----------------------------	------	------

Aucun montant à ce jour.

6. EMPRUNTS TEMPORAIRES

Le détail des emprunts temporaires est présenté à la page 30 du rapport financier. Les acceptations bancaires et les emprunts temporaires sont autorisés mensuellement par le MEES. La marge de crédit autorisée est de 29 751 618 \$ (29 751 618 \$ au 30 juin 2019). L'acceptation bancaire, échéant le 7 juillet 2020 porte intérêt au taux de 0.49 % (1,93 % au 30 juin 2019) et est garantie par le MEES.

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2020

7. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS À PAYER

	2020	2019
	\$	\$
Salaires courus, déductions et charges sociales	7 440 449	5 682 089
Autres créditeurs et frais courus - Ministères et organismes du gouvernement du Québec	300 637	198 420
Autres créditeurs et frais courus - Autres que ministères et organismes du gouvernement du Québec	3 302 587	2 986 484
Taxes à la consommation à payer	30 380	30 418
Intérêts courus	602 510	611 582
	11 676 563	9 508 993

8. REVENUS REPORTÉS

Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles

Le détail des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles est présenté à la page 32 du rapport financier.

9. PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le détail des provisions pour avantages sociaux est présenté à la page 34 du rapport financier.

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, la Commission scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur. Jusqu'au 30 juin 2016, ce programme permettait à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils avaient droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées. Depuis le 1^{er} juillet 2016, les employés ne peuvent plus accumuler les congés de maladie acquis après cette date. Les congés de maladie seront payés annuellement au 30 juin s'ils ne sont pas utilisés à cette date.

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2020

	2020	2019
	\$	\$
Congé maladie	2 092 098	2 205 689
Vacances	2 210 709	2 001 584
Indemnités de départ	145 037	145 038
Assurance-traitement et autres congés sociaux	154 718	349 437
Contributions de l'employeur sur avantages sociaux	758 041	844 111
	<u>5 360 603</u>	<u>5 545 859</u>

10. EMPRUNTS À LONG TERME À LA CHARGE DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Aucun emprunt à long terme à la charge de la Commission scolaire à ce jour.

11. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION

	2020	2019
	\$	\$
Billets à long terme portant intérêt à des taux variant de 0,75 % à 5,41 %, échéant de juin 2020 à avril 2045, remboursables par subventions du Ministère de l'Enseignement et de l'Éducation supérieure.	83 920 000	78 671 000
Frais reportés liés aux dettes	<u>(436 452)</u>	<u>(427 566)</u>
	<u>83 483 548</u>	<u>78 243 434</u>

Les versements en capital exigibles sur les emprunts à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention au cours des cinq prochains exercices se terminant le 30 juin sont les suivants :

2021	5 593 000 \$	2024	5 022 000 \$
2022	5 593 000 \$	2025	17 665 000 \$
2023	6 633 000 \$		

12. PASSIF AU TITRE DES SITES CONTAMINÉS (le cas échéant)

Aucun passif au titre des sites contaminés à déclarer.

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2020

13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le détail des immobilisations corporelles est présenté aux pages 40 à 48 du rapport financier.

Le total des immobilisations inclut du matériel et des équipements loués en vertu de contrats de location-acquisition pour 0 \$ (0 \$ au 30 juin 2019). Le montant d'amortissement lié à ces immobilisations s'est élevé à 0 \$ (0 \$ au 30 juin 2019).

Au cours de l'exercice, des immobilisations corporelles pour un montant de 0 \$ (55 410 \$ au 30 juin 2019) ont été soit acquises par donation ou pour une valeur symbolique, soit 0 \$ (29 380 \$ au 30 juin 2019) pour du matériel et équipement, 0 \$ (26 030 \$ au 30 juin 2019) pour l'aménagement des terrains et bâtiments. Ces immobilisations corporelles ont été financées en partie ou en totalité par des contributions d'organisations externes au périmètre comptable.

14. FLUX DE TRÉSORERIE

Aucune note à mentionner.

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2020

15. OBLIGATIONS ET DROITS CONTRACTUELS

Dans le cadre de ses opérations, la Commission scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles suivantes :

- a) Un montant de 15 870 352 \$ (23 535 213 \$ en 2019) pour des contrats de transport scolaire, échéant en juin 2022. Les versements pour les exercices s'élevaient à 7 935 176\$ en 2021, 7 935 176\$ et en 2022.
- b) Un montant de 614 962 \$ (1 093 652 \$ en 2019) pour des contrats d'entretien ménager, échéant jusqu'en juin 2021. Les versements pour les exercices s'élevaient à 614 962 \$ en 2021.
- c) Un montant de 23 560 \$ (25 210 \$ en 2019) pour des contrats d'entretien des ascenseurs échéant en juin 2021. Les versements pour les exercices s'élevaient à 23 560 \$ en 2021.
- d) Un montant de 545 489\$ (605 646 \$ en 2019) à verser pour des contrats de coupe de gazon et de déneigement, échéant jusqu'en septembre 2022. Les versements pour les exercices s'élevaient à 394 694 \$ en 2021, 150 795 \$ en 2022.
- e) Un montant de 116 628 \$ (207 426 \$ en 2019) à verser pour des contrats de location de photocopieurs et équipements informatique, échéant jusqu'en juin 2023. Les versements pour les exercices s'élevaient à 101 188 \$ en 2021, 9 709 \$ en 2022, et 5 729\$ en 2023.
- f) Un montant de 2 772 311 \$ (5 375 419 \$ en 2019) pour des projets de construction, d'aménagement et de rénovations majeures, échéant au plus tard en juin 2022. Les versements estimés pour les exercices s'élevaient à 1 848 207 \$ en 2021 et à 924 103\$ en 2022.

16. ÉVENTUALITÉS

Au 30 juin 2020, les réclamations en suspens par ou contre la Commission scolaire se chiffrent à 215 000 \$ (0 \$ au 30 juin 2019).

17. APPARENTÉS

La commission scolaire est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de la Commission scolaire. Le principal dirigeant est le directeur général de la Commission scolaire aux fins des états financiers consolidés du gouvernement.

La Commission scolaire n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aussi, la Commission scolaire n'a pas conclu d'opération commerciale autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles, qui sont divulguées distinctement aux pages 190 et 191 du rapport financier.

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2020

18. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La Commission scolaire, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2020.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'un contrepartiste fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Commission scolaire est principalement attribuable à ses débiteurs excluant les taxes à la consommation et à ses subventions à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, la Commission scolaire analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et une provision pour mauvaises créances est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La valeur comptable des principaux actifs de la Commission scolaire représente l'exposition maximale de la Commission scolaire au risque de crédit.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des débiteurs excluant les taxes à la consommation, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 30 juin 2020.

	2020	2019
Débiteurs	\$	\$
Moins de 30 jours suivant la date de facturation	139 434	1 169 290
De 30 à 60 jours suivant la date de facturation	42 948	9 500
De 61 à 90 jours suivant la date de facturation	117 644	-
Plus de 90 jours suivant la date de facturation	6 598 344	6 167 975
Sous-total	6 898 370	7 346 765
Provision pour créances douteuses	(2 738 992)	(2 699 094)
Total des débiteurs déduction faite de la provision pour créances douteuses	4 159 378\$	4 647 671 \$

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Commission scolaire éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La Commission scolaire est exposée à ce risque principalement en regard à ses emprunts temporaires, ses créditeurs et charges courues à payer à l'exception des déductions à la source, certains postes composant la provision pour avantages sociaux (les vacances et les autres congés sociaux) et ses emprunts à long terme. Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers de la Commission scolaire se détaillent comme suit :

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2020

30 juin 2020	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	14 550 000 \$				14 550 000 \$
Créditeurs et frais courus à payer	11 685 202 \$				11 685 202 \$
Dettes à long terme	5 593 000 \$	17 248 000 \$	20 503 000 \$	40 576 000 \$	83 920 000 \$
Provision pour avantages sociaux	5 360 604 \$				5 360 604 \$
30 juin 2019	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	12 000 000 \$				12 000 000 \$
Créditeurs et frais courus à payer	9 508 992 \$				9 508 992 \$
Dettes à long terme	6 328 000 \$	15 119 000 \$	21 771 000 \$	35 453 000 \$	78 671 000 \$
Provision pour avantages sociaux	5 545 859 \$				5 545 859 \$

Afin de réduire son risque de liquidité, la Commission scolaire effectue une analyse quotidienne de ses liquidités et emprunte les sommes nécessaires selon les besoins quotidiens en fonction d'un montant maximal autorisé par le MEES.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Compte tenu de la nature de ses activités, la Commission scolaire est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2020

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Commission scolaire à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les prêts et les emprunts à long terme.

Étant donné que la Commission scolaire comptabilise ses instruments financiers portant intérêt à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que la Commission scolaire prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu.

19. INCIDENCE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'écllosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

La pandémie de COVID-19 et les mesures prises en réaction à son écllosion ont entraîné des perturbations temporaires importantes des activités de la Commission scolaire.

La Commission scolaire a pris et continuera de prendre des mesures à la suite de ces événements afin d'en minimiser les répercussions. Toutefois, à la date de mise au point définitive des états financiers, la durée et les incidences de la COVID-19 restent inconnues. Par conséquent, il est impossible d'estimer de façon fiable les incidences que la durée et la gravité de la pandémie pourraient avoir sur les résultats financiers, les flux de trésorerie et la situation financière de la Commission scolaire pour les périodes futures.

20. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2019 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2020.